



Compte-rendu Audioconférence du 29 avril 2020

Il est convenu d'une audioconférence avec la direction et les organisations syndicales tous les mercredis à 16h30.

Point sur le PCA

Situation des agents mobilisés pour le PCA au 29 avril 2020 : 186 en télétravail et 229 en présentiel. Le chiffre des agents en présentiel a largement augmenté depuis le début du confinement. Pour rappel, il était de 126 en télétravail et 155 en présentiel le 26 mars 2020.

33 % des agents sont maintenant dans le cadre du PCA que ce soit en présentiel ou en télétravail.

Lors de nos visites dans les services, plusieurs collègues en présentiel nous ont informés que leurs missions sont télétravaillables mais qu'ils doivent venir sur place car l'administration n'a pas assez d'ordinateurs. Il s'agit donc d'un manque de moyen de la part de l'administration qui a toujours fait des économies quitte à mettre en danger la santé de ses employés.

Concernant les PC, des commandes ont été faites pour 50 PC portables mais la DG n'en a livré que 23 qui ont été pour partie déjà donnés au SIP (les ordinateurs repris aux vérificateurs n'ont pas tous pu être reformatés). Les commandes de PC venant de Chine ne sont pas toutes livrées comme il le faut.

L'île de France est dotée de 300 PC fixes qui peuvent être installés à la maison. Le dispatching entre les différentes directions de la RIF est en cours d'élaboration.

Ménage

Un point ménage est demandé à chaque réunion.

La société Manulave qui prend en charge le nettoyage « spécial » (après suspicion de covid) est intervenue sur le CfIP de Cergy au SIP Pontoise Est au RDC du Bat C depuis la dernière réunion téléphonée.

Suite à notre demande, la direction va voir avec le prestataire de ménage pour que les sacs poubelles soient changés (et pas seulement que les poubelles soient vidées). Nous demandons aussi que le nombre d'heures de ménage au contrat soient augmentées mais la direction botte en touche en nous disant que le prestataire ne l'a pas demandé lorsqu'il a reçu la demande du ménage approfondie.

Chaque agent doit nettoyer lui-même son poste de travail avec les lingettes virucides à son arrivée et à son départ.

A note demande, un point est fait sur les services dans lesquels il y a la climatisation (services de la préfecture). Il est dit qu'aucun entretien spécial n'est prévu. Les analyses d'air sont bonnes. Le

système va être modifié pour que l'air projeté ne soit plus à 40 % un air recyclé de l'intérieur mais que le taux soit plus bas.

Sur les grands sites, ce sont les gardiens qui doivent passer les lingettes sur les interrupteurs et les poignées plusieurs fois par jour.

Cas de Covid dans les services

2 cas de covid avérés. 1 à la trésorerie de Gonesse eu 1 au SIP de St Leu.

Voici les détails des confinements connus :

- Retour pays contaminés : 7
- Domicile commune cluster : 15
- Fermeture établissements scolaires/crèches : 360
- Femmes enceintes : 5
- Etat de santé fragile : 54
- Conjoint – état de santé fragile : 5
- Suspicion Covid : 47
- Cas avéré de Covid : 2
- Cas de contacts Covid confirmés : 16

Une suspicion de cas covid sur le SIE d'Argenteuil n'en est finalement pas une mais une autre pathologie.

Nous demandons à ce que des affiches soient mises par les gestionnaires de sites sur les portes devant rester ouvertes pour qu'elles le restent.

Fourniture des protections :

Masques : il y en a assez en stock pour les agents des trésoreries hospitalières (Pontoise) qui font l'accueil, la CID, BIL, ceux faisant les accueils des bons de secours et des régisseurs (ce qui est prévu par la DG). Depuis peu, la direction fournit également deux masques par jour aux agents prenant les transports en commun. Rien d'autre n'est prévu temps qu'il n'y aura de doctrine officielle sur le port du masque dans l'espace public. Elle attend donc les directives de la DG à ce sujet. La direction ne fera pas plus que ce qui est prévu...à suivre donc les couacs gouvernementaux à répétition sur le port du masque.

Plexiglas : 67 protections seront reçues cette semaine et 27 la semaine prochaine. Tous les services en recevront. Seulement un guichet ou box de réception sur 2 seront équipés pour respecter la distanciation sociale entre les agents et les usagers entre eux.

Gel hydro-alcoolique : bidons en nombre suffisant. Un financement sera demandé aux CHS-CT pour l'achat de flacon individuel pour chaque agent.

Lingettes : un stock est en direction et les chefs de service doivent demander s'il en manque (comme le reste). L'approvisionnement de lingettes est plus compliqué mais les services sont dotés de spray et de papier pour le nettoyage.

Gants : en nombre suffisant aussi pour l'ouverture du courrier. Le médecin de prévention remet en cause leur utilité. A voir doctrine nationale.

Campagne IR :

Pour la campagne IR, le nombre d'agents de SIP dans le cadre du PCA a été augmenté. Actuellement, il y a 76 agents en présentiel et 72 en télétravail (+5 télétravailleurs hors PCA).

Le nombre d'appels téléphoniques journaliers se situe entre 80 et 100 appels. Par contre le nombre de e-contacts a été multiplié par deux. Des renforts de Dircofi répondent aussi aux e-contacts.

Le nombre de télédéclarations au 27 avril pour le Val d'Oise est sensiblement le même que l'année dernière à la même période (83 879).

308 RDV téléphoniques ont été pris par les usagers et 18 contribuables ont dû être rappelés (accueil téléphonique de 2ème niveau) au motif que leurs questions étaient complexes. La direction va demander à ce que les appels concernant un pas à pas pour le remplissage des déclarations soient traités dorénavant en 2ème niveau.

Il est prévu que le Val d'Oise participe à hauteur de 5 renforts téléphoniques au débordement du CDC (centre de contacts). Ce renfort sera fait par 4 EDR notamment.

A partir du 11 mai

A partir du 11 mai sera mise en place ce que la direction appelle le plan de reprise d'activité (PRA). A ce jour rien est encore acté. D'ici peu, la direction aura les indications sur les missions qui doivent reprendre. A priori, elles doivent toutes reprendre sauf peut-être le recouvrement forcé, le contrôle fiscal externe et l'accueil physique. Le retour à l'activité se fera progressivement en prenant en compte les agents en ASA (pour raison de santé et pour garde d'enfant) et la distanciation sociale dans les locaux.

Pas de réflexion aboutie sur le nombre d'agents en présentiel dans chaque service, ni s'il s'agira d'un roulement ou d'une autre organisation.

Dans tous les cas, le PRA doit respecter les directives suivantes :

- le télétravail doit continuer
- le respect des distanciation dans l'installation des postes de travail mais aussi des espaces communs
- l'organisation des gestes barrières
- la fourniture de tous les éléments de protection : gel, lingettes, gants pour le courrier (à suivre la doctrine du port du masque..)
- l'installation de plexiglas dans les accueils.

Nous demandons dans tous les cas à être tenu au courant au plus vite et aussi que toutes les informations soient publiées sur Ulysse.

Un CHS-CT aura lieu le 14 mai mais les éléments détaillés seront communiqués aux organisations syndicales avant le 11 mai.

Congés :

- **Rumeur d'annulation de congés de juillet** : pas fondée selon la directrice. Aucune directive de Bercy...pour l'instant.
- **ASA pour raison de santé** : les agents en ASA pour raison de santé resteront en ASA jusqu'à nouvel ordre.

- **ASA pour garde d'enfant** : les parents qui ont des enfants qui ne reprennent pas l'école tout de suite ou qui n'ont pas école des semaines complètes seront en ASA lorsque les enfants n'ont pas école. S'agissant des parents qui ne veulent pas que leurs enfants retournent à l'école : pour l'instant aucune directive de la DG.

Mouvements de mutation

les mouvements nationaux devraient être publiés fin mai-début juin. Donc les mouvements locaux fin juin-juillet.

Tickets resto

La carte apétiz a été créditée pour avril mais aucun débit de la participation de l'agent n'a été fait sur la fiche de paye. Dans le cadre de l'établissement des fiches de paye, le retrait du montant de la participation de l'agent n'était pas dans le cadre du PCA des SRIA. Les régularisations sur les payes se feront plus tard.

Retour de confinement

La CGT demande à ce que les chefs de service soient sensibilisés à la difficulté qui peut être éprouvées par les agents lors de leur retour sur site après le confinement. Les collègues en présentiel et ceux en confinement ont vécu ces dernières semaines deux réalités différentes qu'il convient de prendre en considération. Le but étant que le collectif de travail entre des agents revenant et les agents qui sont eux-mêmes très fatigués se ressoude.

D'où l'importance de respecter les mesures barrières prévues à la lettre...